

# CHALAIS INFO

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 7, MARS 2023

LÉGISLATURE 2021 – 2024



## DANS CE NUMÉRO

- 3 Edito
- 4 PV de l'assemblée primaire bourgeoise du 28 mars 2022
- 8 Infos diverses
- 10 Comptes 2022 et budget 2023 de la Bourgeoisie
- 14 Vie Locale





Assemblée primaire bourgeoise 2023

# RENDEZ-VOUS LE 27 MARS

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chalais est convoquée,  
à la salle polyvalente de Chalais, le

**lundi 27 mars 2023 à 19h00**

## Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 28 mars 2022
2. Comptes de l'exercice 2022
  - ◀ Présentation
  - ◀ Rapport du réviseur qualifié
  - ◀ Approbation
3. Budget 2023 et plan financier pluriannuel
  - ◀ Présentation
  - ◀ Approbation
4. Rapport de la Commission bourgeoise
5. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Les citoyens de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 18 h. Des courses spéciales seront organisées une demi-heure après l'assemblée.

## ÇA DÉMÉNAGE...



Bonjour à toutes et à tous,

Sauf contre temps majeur, notre administration communale vous accueillera dès le mardi 11 avril 2023 au rez-de-chaussée côté sud du Bâtiment les Jasmins, Rue de l'Eglise 8, à Chalais.

Nous déménageons nos services afin de restituer, aux enfants de nos villages, les locaux actuellement utilisés dans l'école. Selon le budget 2023, ces espaces libérés accueilleront deux salles de classe conformes aux nouvelles normes en vigueur. L'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) y prendra également ses quartiers.

La deuxième phase de ces travaux débutera après notre déménagement et devra nous permettre de finaliser ce projet pour la prochaine rentrée scolaire.

En 2024, nous nous attellerons au réaménagement extérieur de l'arrière du bâtiment scolaire côté nord. Nous souhaitons l'équiper afin d'offrir à la nouvelle UAPE un espace ludique et sécurisé. Une sécurité aux abords de notre école qui sera également renforcée par une restriction de l'accès aux véhicules. L'accès sera réservé uniquement au corps enseignant, à l'agence AVS et aux utilisateurs de la salle polyvalente.

Ces différents projets ont une incidence sur le budget de la Bourgeoisie que vous découvrirez en page 10 de ce Chalais Info. Comme mentionné dans le rapport, un budget d'investissement est prévu pour la Maison bourgeoise de Chalais. L'espace réduit de l'administration communale pourrait être compensé par un renforcement de l'utilisation de la salle de conférence de la maison bourgeoise. Celle-ci devra être équipée en conséquence. Ces investissements bénéficieront également aux associations et sociétés locales reconnues qui ont accès gratuitement aussi bien à la Maison bourgeoise de Chalais qu'à celle de Vercorin.

Lors de la prochaine assemblée primaire bourgeoise, nous aborderons également la question de la séparation du Conseil communal et bourgeois. Le Président de la commission bourgeoise, M. Fabien Perruchoud, présentera le planning de ce processus qui devrait nous amener vers une décision populaire des bourgeoises et des bourgeois, début 2024.

Au plaisir de vous retrouver lors de cette assemblée et de partager avec vous la traditionnelle raclette, je vous transmets à toutes et à tous mes meilleures salutations.

◀ Votre Présidente

## Procès-verbal

**ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 28 MARS 2022**

Mme Sylvie MASSERY ANSELIN, Présidente, souhaite la bienvenue aux 40 personnes présentes et les remercie de leur participation.

La Présidente rappelle que la convocation a été portée à la connaissance des Bourgeoises et Bourgeois, dans les délais utiles, par l'intermédiaire du pilier public.

Cette invitation a ensuite été relayée par le Bulletin Officiel N° 9 du 4 mars 2022 et le CHALAIS INFO N°4, distribué à tous les ménages de la commune.

Elle relève également la présence de M. Alain REICHENBACH, représentant de FIDAG SA, organe de révision agréé, qui doit obligatoirement délivrer le rapport sur le contrôle des comptes.

La Présidente propose Mme Laetitia SCHMIDT et M. Angelin PERRUCHOUD en qualité de scrutateurs. Ces derniers sont acceptés sans objection.

La Présidente donne lecture des points de l'ordre du jour de cette assemblée

1. **Approbation du protocole de l'Assemblée bourgeoisiale du 29 mars 2021**
2. **Comptes de l'exercice 2021**
  - Présentation
  - Rapport du réviseur qualifié
  - Approbation
3. **Restaurant de l'Etable**
  - Décompte final
  - Crédit complémentaire
4. **Budget 2022 et plan financier pluriannuel**
  - Présentation
  - Approbation
5. **Rapport de la Commission bourgeoisiale**
6. **Divers**

### 1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 29 MARS 2021

Le protocole a été reproduit intégralement dans le CHALAIS INFO N°4,; il est approuvé sans remarques et la Présidente remercie la secrétaire communale pour la rédaction.

### 2. COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Mme Sylvie MASSERY ANSELIN présente et commente tout d'abord les résultats globaux de l'exercice écoulé.

La Présidente passe en revue les rubriques comptables et apporte les précisions nécessaires à la bonne compréhension des chiffres présentés pour cette année 2021.

Au niveau des charges la rencontre bisannuelle des Bourgeoises et Bourgeois a malheureusement dû être annulée pour des raisons liées à la crise sanitaire. A la rubrique «Vinification» aucune charge est mentionné à la suite de la signature du nouveau contrat d'entretien de la vigne bourgeoisiale avec M. Agron TOVERLANI.

Le prêt à Télévercorin SA ayant été intégralement remboursé au court de l'exercice, la provision de CHF 10'000.- pour les pertes sur débiteurs a pu être dissoute. La Présidente relève qu'un écart significatif est enregistré sur les charges des bâtiments de Sigeroulaz en raison d'une facture de quelque CHF 26'000.- relative à des dépenses liées aux rénovations du bâtiment de Sigeroulaz comptabilisées en fonctionnement.

Pour les recettes, la Présidente explique les principales fluctuations qui s'enregistrent au niveau de la vente du vin, pratiquement nulle en 2021 vu le nouveau contrat relatif à la vigne bourgeoisiale. Les revenus de la rubrique «Location bâtiment de Sigeroulaz» sont inférieurs de CHF 16'666.- par rapport au budget de CHF 50'000.- correspondant au nouveau contrat de location de Sigeroulaz. Cette différence s'explique par une note de crédit accordée à Télévercorin SA pour la non exploitation du site pendant la réalisation des travaux en 2020.

Fonctionnement	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020	Comptes 2019
Recettes	183'539.96	218'500.-	174'334.45	231'342,65
Dépenses	129'261.30	134'500,-	100'260.35	93'993,58
Marge d'autofinancement	54'278.66	84'000,-	74'074.10	137'349,07
Amortissements comptables	37'000.-	37'000,-	41'000,-	47'000,-
Investissements nets	-,-	-,-	-,-	-,-
<b>Perte (-) / Bénéfice net (+)</b>	(+) 17'278.66	(+) 47'000,-	(+) 33'074.10	(+) 90'349,07
Fortune	1'086'512.44		1'069'233,78	1'036'159,68

La Bourgeoisie ne prévoit pas d'investissements sur l'exercice 2022 après les investissements conséquents pour la rénovation de la buvette de l'Etable à Sigeroulaz.

En définitive, l'exercice clôt avec un bénéfice de CHF 17'278.66 qui porte la fortune de la Bourgeoisie de Chalais à un total de CHF 1'086'512.44.

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN donne la parole à M. Alain REICHENBACH de la fiduciaire FIDAG SA pour la lecture du rapport de vérification des comptes 2021. Ce dernier confirme que les comptes sont conformes aux prescriptions légales et recommande l'approbation des comptes annuels, tels que présentés.

Il n'y a pas de question et les Bourgeoises et Bourgeois passent à l'approbation formelle des comptes de l'exercice écoulé.

**Au vote, l'Assemblée approuve les comptes 2021 à l'unanimité.**

### 3. RESTAURANT DE L'ETABLE

Patrick RUDAZ, Vice-Président, rappelle quelques dates liées au projet de réaménagement du Restaurant de l'Etable et présente le décompte final d'un total de CHF 1'260'504.- par rapport à CHF 1'200'000.- pour ladite réalisation. Il soulève que le dépassement de CHF 60'504.- parvient des aménagements complémentaires de la terrasse Sud et des extérieurs. Il dévoile quelques photos de l'intérieur et l'extérieur du Restaurant de l'Etable lors de l'ouverture du 19 décembre 2021 ainsi que des différentes saisons de l'année 2021 et 2022.

M. Rudaz remercie les membres de la Commission bourgeoisiale, les responsables de la Société de la Télécabine de Vercorin SA ainsi que les entreprises «bourgeoisiales» ou «communales» qui ont contribué à cette magnifique réalisation.

La Présidente annonce la sortie de Bourgeoises et Bourgeois ainsi que l'inauguration du Restaurant de l'Etable du dimanche 11 septembre 2022 et remercie d'avance la Commission bourgeoisiale pour l'organisation.

Elle passe au vote à main levée le crédit complémentaire de CHF 60'504.- qui est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

### 4. BUDGET 2022 ET PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

Comme pour les comptes 2021, Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN présente les résultats globaux du budget.

Elle commente, dans le détail, les différentes rubriques dont les différences sont significatives.

Ainsi, un montant de CHF 18'000.- a été porté au budget pour l'équipement d'une salle dans la Maison bourgeoisiale à Chalais avec un réseau WiFi, un écran et beamer.

A la rubrique «Vinification» une charge de CHF 5000.- est maintenue pour l'étude d'un accès ainsi que pour divers imprévus en lien avec la vigne bourgeoisiale. Aucun produit de la vigne bourgeoisiale n'est planifié en 2022 suite à la prolongation du contrat de prestations avec M. Agron TOVERLANI jusqu'au 31 décembre 2023.

**Au vote, l'Assemblée approuve le budget 2022, à l'unanimité.**

Le plan financier pluriannuel 2023-2026 est communiqué.

Une phase de consolidation et de pérennisation des finances de la Bourgeoise est prévue en optimisant ses revenus issus des droits de superficie et locations et en diminuant l'endettement.

Fonctionnement	Budget 2022	Budget 2021	Budget 2020	Budget 2019
Recettes	199'000.-	218'500.-	187'000.-	167'800.-
Dépenses	135'000.-	134'500.-	139'000.-	91'000.-
Marge d'autofinancement	64'000.-	84'000.-	48'000.-	76'800.-
Amortissements comptables	27'000.-	37'000.-	41'100.-	46'000.-
Perte (-) / Bénéfice net (+)	(+) 37'000.-	(+) 47'000.-	(+) 6'900.-	(+) 30'800.-
Investissements	2022			
	-			

## 5. RAPPORT DE LA COMMISSION BOURGEOISIALE

Fabien PERRUCHOUD, Président de la Commission bourgeoisiale, présente le rapport annuel et soulève les points importants :

### Nouveau Conseil municipal

La Commission bourgeoisiale a eu beaucoup de plaisir à collaborer avec le nouveau Conseil municipal cette première année. Le contact est facile et les informations peuvent circuler sans problèmes.

### Naturalisations

En 2021 la Commission bourgeoisiale a auditionné uniquement une personne. A ce jour deux dossiers sont en cours. Un questionnaire oral est prévu pour les futurs entretiens de requérants avec la commission.

### Sigeroulaz

Fabien annonce que l'inauguration du Restaurant de l'Etable et la traditionnelle sortie des Bourgeoises et Bourgeois devraient se dérouler le dimanche 11 septembre 2022 comme elles n'ont pas eu lieu l'année passée.

Un contrat de bail à ferme pour pâturage d'estivage de l'Alpage de Sigeroulaz a été conclu avec M. Damien JEANNERAT pour une durée de 6 ans avec un fermage de CHF 320.- par année. Monsieur JEANNERAT reviendra en juin 2022 accompagné de son troupeau de moutons et les chiens de protections en parcourant le trajet de Mollens à Vercorin à pied. Fabien remercie Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER et Valérie SAVIOZ qui ont œuvré pour cet accord.

### Vigne bourgeoisiale

Des devis sont en cours pour la remise en état de la vigne bourgeoisiale avec la possibilité d'exploitation d'un encaveur de la région. Le contrat d'entretien de la vigne bourgeoisiale sera reconduit avec M. Agron TOVERLANI, pour l'année 2023 car la décision de réfection de la vigne ne pourra pas être prise avant l'Assemblée primaire bourgeoisiale de mars 2023.

### Conseil communal et bourgeoisial séparé

Suite aux différentes discussions avec le Conseil municipal, le Président de la Commission bourgeoisiale présente un échéancier qui pourrait permettre la séparation du Conseil communal et bourgeoisial en 2025, après sa validation par l'Assemblée primaire.

**2022:** Information sur la démarche de séparation à l'Assemblée primaire bourgeoisiale de fin mars avec préparation de l'argumentaire par la Commission bourgeoisiale.

### 2023:

- Information finale sur le scrutin à l'Assemblée primaire bourgeoisiale de fin mars
- Recherche des 1/5 de signatures des citoyennes et citoyens (bourgeoises et bourgeois) habiles à voter (établis dans la Commune de Chalais et majeurs)
- Préparation de la votation par le Conseil municipal et la Commission bourgeoisiale et envoi de l'argumentaire aux Bourgeoises et Bourgeois
- Votation en fin d'année 2023 selon calendrier des votations fédérales.

**2024:** En cas d'acceptation, préparation de l'élection du Conseil bourgeoisial séparé, proposition des candidat-e-s (3 minimum) à l'Assemblée primaire bourgeoisiale de fin mars avec élection lors des élections du Conseil municipal en fin d'année.

**2025:** Lancement du Conseil bourgeoisial au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### Bourgeoisies du District

Fabien Perruchoud remercie M. Ludovic PERRUCHOUD d'avoir suivi la séance des Commissions bourgeoisiales du District. Le résultat de cette séance est la volonté de garder une synergie entre les Bourgeoisies, permettant un partage d'informations et une entraide pour la résolution des différents problèmes rencontrés dans chaque Bourgeoisie.

### Maison Bourgeoisiale

La Commission bourgeoisiale rappelle qu'il est possible de louer les Maisons Bourgeoisiales de Chalais et Vercorin. La location est gratuite pour les sociétés locales et CHF 50.- pour un usage privé.

Le Président de la Commission bourgeoisiale se réjouit de pouvoir enfin servir une bonne raclette avec ses collègues aux citoyens-nes à la fin de l'assemblée et les remercie pour le travail effectué cette année écoulée.

## 6. DIVERS

La Présidente propose d'avancer d'une heure les prochaines Assemblées primaires bourgeoises et informe que dorénavant elles seront décalées à 19h00.

M. Roger SIGGEN s'interroge sur le volume des frais d'architecte et des bureaux techniques qui lui paraissent très élevés. Alain PERRUCHOUD reconnaît l'importance des frais d'architecte et des bureaux techniques du réaménagement du Restaurant de l'Etable, mais rappelle qu'ils étaient dus à beaucoup de surprises et d'improvisations rencontrées durant le dit réaménagement. Il annonce que ce projet très bien géré par la Commission des constructions et Patrick RUDAZ à qui il adresse ses sincères remerciements et propose à l'assemblée de les applaudir fortement.

Edmond PERRUCHOUD intervient en tant que seul membre présent, à l'assemblée, de la Constituante pour la Commune de Chalais. Il s'exprime sur les travaux réalisés lors de la première lecture de l'avant-projet de constitution touchant particulièrement au chapitre des Bourgeoisies. Il soulève les articles 126 à 133 de l'avant-projet et informe que le corps électoral bourgeoisial élit un Conseil bourgeoisial de trois à sept membres. En cas de fusion le corps électoral de chacune des bourgeoisies concernées peut décider de leur fusion par un vote au scrutin secret. M. Edmond PERRUCHOUD constate que le Conseil bourgeoisial et la Constituante vont dans la même direction et rappelle à Fabien PERRUCHOUD de ne pas se faire dépasser par la Constituante.

Mme Sylvie MASSERY ANSELIN le remercie pour ces informations et rappelle que ce sera aux Bourgeoises et Bourgeois de se déterminer sur l'avenir du Conseil bourgeoisial.

Mme Sylvie MASSERY ANSELIN clôt officiellement l'assemblée à 20 h 58 et se réjouit de partager la traditionnelle rasette avec l'assemblée et remercie la Commission bourgeoisiale pour l'organisation.

◀ La Présidente:  
Sylvie MASSERY ANSELIN

◀ La Secrétaire:  
Colette BALMER

## AVIS AUX LOUEURS

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, une modification de la loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR) stipule que **les personnes qui mettent en location, ou sous-location (quel que soit le canal de réservation), un hébergement à des fins touristiques contre une rémunération doivent s'annoncer auprès de la commune du lieu de situation de l'hébergement.**

De son côté, la commune doit tenir à jour un registre des loueurs et veiller au respect de ce devoir d'annonce et, le cas échéant, sanctionner les violations constatées.

Nous prions donc toute personne, physique ou morale, de s'annoncer rapidement auprès du service des finances de l'administration à l'adresse suivante: **fin@chalais.ch** ou par téléphone au **027 459 11 15**. Les données minimales à communiquer sont les suivantes: nom, prénom, date de naissance et adresse de domicile du loueur, ou raison de commerce et siège social; adresse précise (rue, étage, no. appartement) et capacité d'accueil de l'hébergement loué ou sous-loué.

Nous remercions par avance de leur collaboration toutes les personnes qui valorisent leurs biens et permettent à des touristes de découvrir notre commune et d'y passer de belles vacances.

◀ Martine Perruchoud HOFSTÄDTER  
Conseillère communale  
en charge du Tourisme

Invitation

# À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET LES PROJETS DE LA DESTINATION

**vercorin**   
SI PROCHE. SI NATURE.

DESTINATION VERCORIN

 [VERCORIN.CH](http://VERCORIN.CH)

PRÉSENTATION




**HEP!**

## PRÉSENTATION PUBLIQUE **DESTINATION VERCORIN**

Présentation de la stratégie globale et des projets en cours de la Destination Vercorin, regroupant Vercorin Tourisme SA, Téléphérique Chalais-Vercorin SA et Société de la Télécabine de Vercorin SA. Séance ouverte au public.

 Vercorin

 Vendredi 24 mars 2023

19h30

 Infos

+41 (0)27 455 58 55

[info@vercorin.ch](mailto:info@vercorin.ch)

**Vendredi 24 mars 2023 à 19h30  
à la salle du centre scolaire de Vercorin**

Inscriptions demandées auprès de l'administration,  
à [info@vercorin.ch](mailto:info@vercorin.ch), jusqu'au mercredi 22 mars.



GRAVÉ DANS MON CŒUR.

## ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE DE CHALAIS

La conservation de notre patrimoine suscite un vif intérêt dans la commune. En effet, la séance inaugurale de cette association tenue au Kabaret, le 26 octobre passé, a réuni plus de soixante personnes. Et ce sont plus de cinquante membres qui, au terme de la soirée et par la suite, ont adhéré à l'association. C'est un début réjouissant et prometteur.

La première assemblée générale de l'association aura lieu **mercredi 29 mars, à 19 heures**, au Kabaret. Le comité invite chaleureusement les adhérents déjà inscrits, mais aussi toutes les personnes que la cause du patrimoine intéresse à participer à cette assemblée. La connaissance et la conservation de notre patrimoine méritent une large mobilisation.

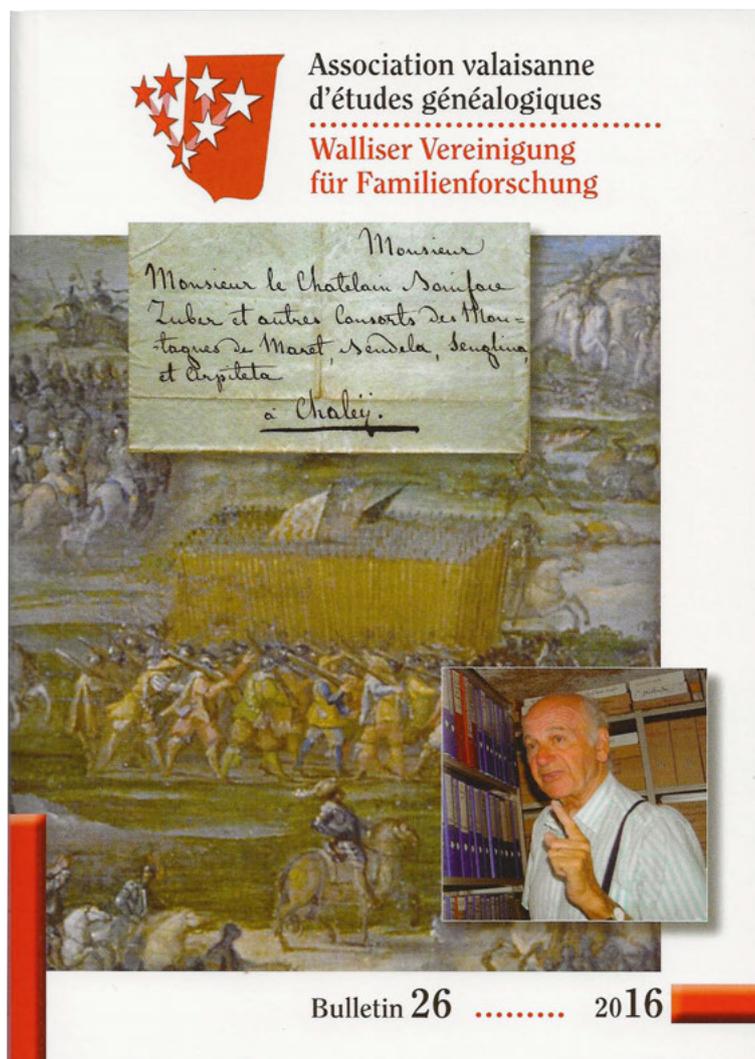
Le comité souhaite mettre en valeur le thème de la généalogie. Ainsi, après les délibérations administratives, dès 20 heures, les participants entendront un exposé de M. Fabien Célaia, jeune et dynamique président de l'association valaisanne d'études généalogiques.

M. Célaia s'occupe de bases de données. Il y a quelque temps, il a voulu offrir à son père un arbre généalogique. D'un arbre, il est passé à de nombreux autres, gagné par la passion de la recherche des ascendances et des relations entre familles. Il nous proposera une causerie illustrée et abordera les thèmes propres à la généalogie.

Le comité entend aussi encourager les chercheurs qui, dans nos villages, s'investissent pour la recherche généalogique. Ils sont quelques-uns à collecter des informations, à établir des lignées familiales et des parentés parfois insoupçonnées. Ils contribuent à éclairer l'histoire de nos origines. Le comité souhaite vous les présenter et les encourager dans leurs recherches.

La généalogie, ça crée des liens ! Et dès qu'elle vous tient, elle ne vous lâche plus ! Elle ne manquera pas de piquer votre curiosité et peut-être vous contaminera-t-elle ?

◀ Nicolas PERRUCHOU



## RÉSERVEZ VOTRE DIMANCHE!

[www.fetedelanature.ch](http://www.fetedelanature.ch)

Le dimanche **28 mai 2023**, dans le cadre de l'édition 2023 de la Fête de la Nature, la Commission intercommunale du Vallon de Réchy (Mont-Noble, Grône et Chalais) organise une journée de découvertes **sur l'Alpage de Bouzerou**, en collaboration avec le service cantonal des forêts, de la nature et du paysage et la Murithienne.

FÊTE DE  
LA NATURE  
AU CŒUR DE LA BIODIVERSITÉ

## Bourgeoisie de Chalais – Rapport des comptes

# COMPTES 2022 ET BUDGET 2023

### COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2022

En préambule, il est à remarquer qu'il s'agit de la première présentation des comptes de la Bourgeoisie de Chalais sous format MCH2. L'exercice 2022 de la Bourgeoisie se boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 91'064.-. Cette marge découle des revenus, en augmentation de quelque CHF 16'800.-, qui atteignent CHF 200'382.- et des charges qui atteignent CHF 109'318.-. La principale fluctuation de revenu s'enregistre au niveau de la location du bâtiment de Sigeroulaz avec un produit de CHF 50'000.- correspondant au montant contractuel en vigueur avec Télévercorin SA. Il n'y a aucune variation en ce qui concerne les autres locations ou droits de superficie par rapport à l'exercice précédent. Concernant les dépenses de l'exercice sous revue, la sortie bisannuelle des Bourgeois a de nouveau pu se dérouler à la grande satisfaction des participants, qui plus est en partie sur le site rénové de Sigeroulaz. L'autre écart significatif concerne les charges du bâtiment de Sigeroulaz, en diminution de quelque CHF 26'000.-, diminution qui s'explique clairement par le caractère exceptionnel de l'exercice 2021 qui réglait définitivement des charges relatives à des exercices antérieurs.

Les principaux écarts entre le budget 2022 et les comptes sont expliqués ci-dessous, notamment pour les rubriques suivantes :

- **Charges de personnel** – Les charges effectives 2022 de cette rubrique sont de quelque CHF 2'500.- inférieures au budget. Moins d'heures de conciergerie ont été consacrées à la Maison bourgeoise de Chalais que prévu et qu'en 2021.
- **Charges d'immeubles** – En corolaire d'une moindre utilisation de la Maison bourgeoise de Chalais, les charges de ce bien immobilier sont en diminution. Qui plus est, le budget 2022 prévoyait l'installation d'un WIFI pour CHF 7'500.- et ces travaux n'ont pas été réalisés, ce qui explique l'écart global de quelque CHF 9'500.-.
- **Entretien et surveillance des pâturages** – Un montant de CHF 4'000.- figurait au budget 2022 pour couvrir les frais de transports des moutons au cas où nous aurions reconduit l'expérience faite en 2021. Nous avons pu signer un contrat de bail à ferme pour l'alpage de Sigeroulaz – Les Evouettes en 2022. Cette solution a l'avantage d'être contractuelle jusqu'en 2027, de ne pas engendrer de frais pour la Bourgeoisie et de dégager un revenu annuel de CHF 320.-.

- **Réceptions** – Comme spécifié en introduction, la sortie bi-annuelle des Bourgeois a de nouveau pu se tenir comme prévu. L'ensemble des frais de réception de l'exercice 2022 sont inférieurs de quelque CHF 3'300.- au budget.
- **Vin** – Un montant de CHF 5'000.- figurait au budget pour l'étude d'un accès à la vigne de la Bourgeoisie. Dans les faits, aucune dépense n'a été engagée sur l'exercice et la dissolution de provisions pour des frais d'irrigation concernant des exercices antérieurs fait que cette rubrique enregistre un produit d'environ CHF 500.-.
- **Impôts et cotisations** – Les charges effectives de cette rubrique, comprenant les provisions pour l'exercice 2022, sont supérieures de CHF 2'700.- par rapport au budget. Cet écart s'explique notamment par le bon résultat de l'exercice.
- **Frais récupérés et intérêts de retard** – Le produit d'environ CHF 1'100.-, non budgété, provient d'une participation au résultat du Triage forestier. Vu le caractère aléatoire de ce produit, le principe de prudence requiert de ne pas budgéter ce poste.

Pour ce qui est du bilan, il s'agit de relever les points suivants :

- **Banque Raiffeisen** – Les liquidités au 31 décembre 2022 sont supérieures de CHF 14'250.- par rapport à la même date de l'exercice précédent.
- **Débiteurs** – Le montant de CHF 50'320.- figurant au bilan au 31.12.2022 concerne deux débiteurs dont Télévercorin SA pour un montant de CHF 50'000.-. A ce jour, le poste débiteur a été intégralement encaissé, ce qui justifie notamment qu'aucun ajustement n'ait été fait sur la provision sur débiteurs figurant au passif du bilan pour un montant de CHF 1'000.-.
- **Immobilisations corporelles** – Cette rubrique totalise un montant de CHF 1'404'541.- à la suite des amortissements économiques pratiqués en 2022.

- **Investissements propres** – Ce poste du bilan totalise un montant de CHF 362'601.- suite aux amortissements pratiqués sur l'exercice pour les Maisons bourgeoiales. Avec l'introduction de MCH2, le taux d'amortissement est passé de 10% à 8% conformément à ce qui est pratiqué dans les comptes de la Commune de Chalais.
- **Créanciers** – Les créanciers au 31.12.2022 s'élèvent à CHF 10'371.55. Les uniques créanciers de la Bourgeoisie à cette date sont la Commune de Chalais et OIKEN SA.
- **Passifs transitoires** – Cette position d'un montant de CHF 11'545.- est composée de provisions d'impôts ainsi que des honoraires de l'organe de révision.
- **Dettes à long terme** – L'emprunt auprès de la Banque Raiffeisen est amorti annuellement de CHF 20'000.-.

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

Le budget de fonctionnement a été établi sur la base des comptes 2022 et des éléments connus relatifs à l'exercice 2023. Seules les rubriques suivantes méritent d'être commentées :

- **Charges Maison bourgeoiale Chalais** – Il est prévu un budget global pour ce poste de CHF 17'000.-, en diminution de CHF 1'000.- par rapport au budget 2022. En plus des charges usuelles, un montant de CHF 7'500.- a été reconduit au budget pour l'installation d'un WIFI dans la Maison bourgeoiale de Chalais.
- **Réceptions** – La sortie bisannuelle des Bourgeois n'étant pas planifiée, cette rubrique est inférieure de CHF 10'000.- au budget 2022.
- **Droits de superficie et locations** – Ce point constitue la principale source de revenus de la Bourgeoisie. Aucune modification ne devrait intervenir en 2023 sur cette position et le montant budgété est de CHF 168'000.-, ce qui est conforme au budget et à l'exercice écoulé.

Les charges prévues s'élèvent à CHF 123'500.- et les revenus à CHF 199'000.-. Il en résulte une marge d'autofinancement de CHF 75'500.-. Après avoir procédé aux amortissements ordinaires de CHF 28'000.-, l'exercice 2023 devrait se boucler avec un bénéfice de CHF 47'500.- et la fortune au 31 décembre 2023 devrait avoisiner les CHF 1'198'075.-.

### BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2023

En sus du budget de fonctionnement, un budget d'investissement pour la Maison bourgeoiale de Chalais de CHF 37'000.- (écran et matériel de projection, mobilier, éclairage...) est prévu afin de recevoir des séances de travail dans des conditions correspondant aux standards actuels. Cette réflexion s'effectue en parallèle du déménagement des bureaux de l'administration communale et du fait que les nouveaux locaux seront moins spacieux qu'actuellement. Cependant, ces dépenses potentielles ne seront engagées qu'après un examen pertinent de leur nécessité effective.

### PLAN FINANCIER 2024-2027

Après les investissements consentis récemment pour Sigeroulaz et le modeste budget d'investissement 2023, à l'heure actuelle, il n'est pas planifié d'investissements pour la période 2024-2027. Pour ces années, le fonctionnement de la Bourgeoisie devrait dégager des marges d'autofinancement et des résultats relativement conformes au budget 2023. Comme déjà mentionné lors de précédentes Assemblées primaires bourgeoiales, un processus de séparation des Conseils municipaux et bourgeoiaux s'initie actuellement. Si ce processus devait arriver à son terme, il appartiendra au nouveau Conseil bourgeoial de définir ses priorités, notamment en ce qui concerne les projets d'investissement, pour la prochaine législature.

◀ Nicolas DERIVAZ

◀ Sylvie MASSEREY ANSELIN

## Comptes

## BOURGEOISIE DE CHALAIS

		COMPTES 2022	BUDGET 2022	COMPTE 2021	BUDGET 2023
<b>022.3</b>	<b>CHARGES ADMINISTRATION GENERALE PERSONNEL</b>				
022.3010.00	Conciergerie maison bourgeoisiale Chalais	4'848.20	7'000.00	6'125.30	7'000.00
022.3050.00	Charges sociales	186.85	500.00	274.10	500.00
		<b>5'035.05</b>	<b>7'500.00</b>	<b>6'399.40</b>	<b>7'500.00</b>
	<b>BIENS ET SERVICES</b>				
022.3144.02	Charges des immeubles	1'188.65	2'000.00	458.75	2'000.00
022.3144.00	Charges maison bourgeoisiale Chalais	8'544.75	18'000.00	12'008.80	17'000.00
022.3144.01	Charges maison bourgeoisiale Vercorin	1'840.40	3'000.00	1'639.25	3'000.00
022.3160.01	Entretien et surveillance des forêts	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00
022.3160.00	Entretien et surveillance des pâturages	0.00	4'000.00	3'123.30	0.00
022.3170.00	Réceptions	8'194.45	11'500.00	0.00	1'500.00
022.3130.00	Vin	-528.60	5'000.00	0.00	1'000.00
022.3130.01	Dons et cotisations	450.00	0.00	450.00	1'000.00
022.3132.00	Comptabilité et frais administratifs	11'693.10	10'500.00	10'391.10	10'500.00
022.3137.00-01	Impôts	12'710.00	10'000.00	15'020.05	12'000.00
		<b>44'092.75</b>	<b>66'000.00</b>	<b>43'091.25</b>	<b>50'000.00</b>
<b>963.3</b>	<b>CHARGES PATRIMOINE FINANCIER IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>				
961.3401.00	Intérêts des dettes	4'903.46	5'000.00	4'994.50	5'000.00
963.3439.00	Charges bâtiments de Sigeroulaz	5'668.40	7'000.00	31'761.85	14'000.00
963.3440.40	Amortissement patrimoine financier	49'618.60	49'500.00	53'014.30	47'000.00
963.3181.00	Pertes s/débiteurs patrimoine financier	0.00	0.00	-10'000.00	0.00
		<b>60'190.46</b>	<b>61'500.00</b>	<b>79'770.65</b>	<b>66'000.00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>109'318.26</b>	<b>135'000.00</b>	<b>129'261.30</b>	<b>123'500.00</b>
<b>022.4</b>	<b>REVENUS ADMINISTRATION GENERALE REVENU DES BIENS</b>				
022.4250.00	Vente de vin	210.00	0.00	69.05	0.00
022.4470.00	Location maison bourgeoisiale Chalais	300.00	500.00	150.00	200.00
022.4470.01	Location maison bourgeoisiale Vercorin	30'500.00	30'500.00	30'500.00	30'500.00
022.4470.02	Location alpages et pâturages	320.00	0.00	0.00	300.00
		<b>31'330.00</b>	<b>31'000.00</b>	<b>30'719.05</b>	<b>31'000.00</b>
	<b>CONTRIBUTIONS</b>				
	Agrégation de nouveaux bourgeois	0.00	0.00	0.00	0.00
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>963.4</b>	<b>REVENUS PATRIMOINE FINANCIER IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>				
961.4401.00	Frais récupérés - intérêts retard	1'118.80	0.00	1'554.76	0.00
963.4430.00	Location bâtiment de Sigeroulaz	50'000.00	50'000.00	33'333.20	50'000.00
963.4430.01	Droits de superficie et locations	117'932.95	118'000.00	117'932.95	118'000.00
963.4430.02	Gain comptable patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
		<b>169'051.75</b>	<b>168'000.00</b>	<b>152'820.91</b>	<b>168'000.00</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>200'381.75</b>	<b>199'000.00</b>	<b>183'539.96</b>	<b>199'000.00</b>
	<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>91'063.49</b>	<b>64'000.00</b>	<b>54'278.66</b>	<b>75'500.00</b>
<b>022.3</b>	<b>AMORTISSEMENT</b>				
022.3300.40	Amortissement patrimoine administratif	27'000.00	27'000.00	37'000.00	28'000.00
		<b>27'000.00</b>	<b>27'000.00</b>	<b>37'000.00</b>	<b>28'000.00</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>64'063.49</b>	<b>37'000.00</b>	<b>17'278.66</b>	<b>47'500.00</b>

<b>ACTIF</b>		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>100</b>	<b>DISPONIBLE ET COURT TERME</b>		
1002.00	Banque Raiffeisen	462'638.88	448'390.39
		462'638.88	448'390.39
<b>101</b>	<b>AVOIRS</b>		
1010.00	Débiteurs	50'320.00	35'416.50
1019.00	AFC - Impôts anticipés à récupérer	0.00	0.00
		50'320.00	35'416.50
<b>104</b>	<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>		
1041.00	Actifs transitoires	0.00	0.00
		0.00	0.00
<b>107</b>	<b>PLACEMENTS</b>		
1070.00	Titres	1.00	1.00
		1.00	1.00
<b>108</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES PF</b>		
1080.00	Terrains	301'541.00	301'541.00
1084.00	Bâtiments de Sigeroulaz	1'091'000.00	1'138'600.00
1086.00	Mobilier	12'000.00	16'200.00
		1'404'541.00	1'456'341.00
	<b>Total 100-101-104-107-108</b>	<b>1'917'500.88</b>	<b>1'940'148.89</b>
<b>140</b>	<b>INVESTISSEMENTS PROPRES</b>		
1405.00	Alpages et pâturages	1.00	1.00
1404.00	Maison bourgeoisiale de Chalais	75'000.00	81'800.00
1404.01	Maison bourgeoisiale de Vercorin	230'000.00	250'200.00
1405.01	Forêts	57'600.00	57'600.00
		362'601.00	389'601.00
	Total 140	362'601.00	389'601.00
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2'280'101.88</b>	<b>2'329'749.89</b>
<b>PASSIF</b>		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>200</b>	<b>DETTES A COURT TERME</b>		
2000.00	Créanciers	10'371.55	34'976.75
2063.00	Dettes bancaires à court terme	20'000.00	20'000.00
		30'371.55	54'976.75
<b>204</b>	<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>		
2041.00	Passifs transitoires	11'545.00	50'151.30
		11'545.00	50'151.30
<b>206</b>	<b>DETTES A LONG TERME</b>		
2063.00	Raiffeisen - Prêt 236.046.226.6	840'000.00	860'000.00
		840'000.00	860'000.00
<b>206</b>	<b>ENGAGEMENTS ENVERS DES ENTITES</b>		
2064.00	Prêt communal pour MB Vercorin	242'000.00	272'500.00
		242'000.00	272'500.00
<b>208</b>	<b>PROVISIONS</b>		
2089.00	Provisions pour pertes sur débiteurs	1'000.00	1'000.00
		1'000.00	1'000.00
<b>209</b>	<b>FINANCEMENTS SPECIAUX</b>		
2091.00	Fonds forestier	4'609.40	4'609.40
		4'609.40	4'609.40
<b>299</b>	<b>FORTUNE</b>		
2999.00	Fortune nette au 1er janvier	1'086'512.44	1'069'233.78
2990.00	Variation de fortune	64'063.49	17'278.66
		1'150'575.93	1'086'512.44
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2'280'101.88</b>	<b>2'329'749.89</b>

## VIE LOCALE

### UN GRAND MERCI À

Lucienne Heim-Pernet, Ariette et Jean-Jacques Pernet qui ont offert ce banc public, en souvenir de leur sœur et belle-sœur Liliane Pernet décédée en 2014 à Vercorin. Il s'agit d'un banc élaboré à la scierie mobile des Voualans par Arnaud Zufferey et quelques amis bénévoles. Installé à proximité du puits communal des Voualans, il jouit, de cet endroit, d'une vue imprenable sur le site et les Alpes bernoises.



### VERCOSKI 2022

80 concurrents sur la ligne de départ de cette superbe édition qui s'est déroulée sous une météo radieuse et en présence du meilleur parapentiste mondial, Chrigel Maurer.

Les plus valeureux ont cumulé près de 4000m de dénivelé positif en un peu plus de 6h et effectués jusqu'à 10 vols.

Rendez-vous pour la prochaine édition à l'ouverture des remontées mécaniques de la saison 2023-2024.



## LAURE KOVATS À FÊTÉ SES 90 PRINTEMPS !

Née sur les bords du Rhin, Mme Kovats connaît le Valais depuis sa plus tendre enfance grâce à son père, alpiniste amateur, qui a emmené sa famille passer leurs vacances dans la région.

Passionnée de médecine, Mme Kovats a fait ses études en Allemagne à l'université de Heidelberg, puis en Suisse à Zürich. Une fois diplômée, elle s'est spécialisée en cardiologie aux Etats-Unis à l'université de Harvard.

En 1972, elle a travaillé à l'hôpital de Sierre et pendant cette année a eu l'occasion d'accompagner un groupe de pèlerins valaisans à Lourdes, en qualité de médecin de pèlerinage.

En 1975, elle ouvre son cabinet médical à Pully dans le canton de Vaud et y pratique encore un peu à l'heure actuelle. Parallèlement à cette activité, elle suit depuis quelques années des cours en théologie à l'université de Fribourg.

Elle est mère de 2 enfants et de 3 petits-fils. Elle considère le Valais et en particulier Vercorin comme le paradis sur terre.



## MÉRITE COMMUNAL

Les Présidentes et Présidents des sociétés locales, réunis lors de leur traditionnelle assemblée de la St-Gall, ont décidé d'octroyer le mérite communal 2022 à Maximilien Drion, un jeune Belge, amoureux de Vercorin, qui se passionne pour le ski-

alpinisme et la course en montagne. Ce sont ses magnifiques résultats sportifs qui ont été récompensés.

Bravo Maximilien et bonne route vers les JO 2026.



## UN GRAND MERCI À TOUTES LES SOCIÉTÉS ET AUX NOMBREUX SPECTATEURS QUI ONT PARTICIPÉ AU CONCERT DE NOËL

Pour fêter l'année de la littérature suisse, notre concert annuel mettra à l'honneur uniquement des morceaux de compositeurs suisses. Nous proposons au public un voyage musical à travers le Valais. Toutes les activités locales seront mises en valeur. Parapente, ski, carnaval, vignes, cor des alpes, etc, Tout cela animé par des vidéos filmées par les musiciens, principalement dans nos villages. Ce concert «Véyâzo ènn Vallî» en patois chalaisard, aura lieu le **13 mai** au centre scolaire de Vercorin et nous sommes preneurs de toutes anecdotes du village ou photos d'événements (comme celle jointe, avec Gérard Métrailler et John Devanthery au cor des Alpes datant de 1978 à Vercorin) que nous pourrions intégrer à ce sympathique projet. Vous pouvez transmettre ces éléments à [contact@avenirchalais.ch](mailto:contact@avenirchalais.ch)



## VOTRE SOUTIEN NOUS EST PRÉCIEUX !

«Support Culture» de Migros <https://supportculture.migros.ch/fr/>, a lancé pour 2023 une opération de soutien des associations culturelles non professionnelles en Suisse.

Du 7 février au 17 avril 2023, chaque tranche d'achat de Fr. 20.- dans un magasin Migros et sur [migros.ch](https://migros.ch) donne droit à un bon culture qui peut être attribué à une association culturelle du choix de la personne qui fait ses courses. Les personnes qui feront leurs achats auront la possibilité de soutenir une des associations inscrites sur la plateforme, comme par exemple notre harmonie. Grâce aux points récoltés, nous aurons peut-être l'occasion de remettre à neuf le très vieux stock d'instruments, ce qui permettra ainsi aux élèves d'apprendre l'art musical dans de meilleures conditions. N'hésitez pas à soutenir également les autres sociétés participant à cette opération.

◀ Carine SEWER

Présidente de l'Harmonie l'Avenir de Chalais.



## PROMOTION CIVIQUE CLASSE 2004

Chaque année, la Commune marque d'une petite cérémonie l'entrée dans la vie publique de ses jeunes citoyennes et citoyens.

Bienvenue dans la vie citoyenne et plein succès pour votre avenir !



# PRÉSENTATION DE L'AMICALE DES ACCORDÉONISTES

## UN PEU D'HISTOIRE

L'Amicale des Accordéonistes de Chalais a été fondée en 1980 sous l'impulsion de Bertin Zufferey. Un comité a été mis en place avec notamment Nicolas Zappellaz comme président, Clément Perruchoud membre fondateur et Martial Perruchoud à la direction. Depuis, de nombreuses personnes ont partagé leur passion pour l'accordéon sous la baguette de divers directeurs.

En 1986, Freddy Zahnd, reprend la direction de l'Amicale et ouvre en même temps une école d'accordéon. Il sera ensuite président et organisera la MRA (Médaille Romande de l'Accordéon).

En 1996, l'AAA (Association des Amis de l'Accordéon) a été fondée pour soutenir l'Amicale. Cette association compte environ 50 cotisants. L'association fournit à l'Amicale une aide financière ponctuelle selon demandes grâce aux cotisations annuelles de ses membres. Elle est toujours à la recherche de nouveaux adhérents.

Actuellement, le groupe des seniors est dirigé par la dévouée Fabienne Schaller, tandis que le groupe des juniors joue sous la baguette de l'apprentie cheffe Murielle Nançoz.

Habituellement, la société se produit à son concert annuel qui a lieu dans le courant des mois d'avril-mai. Elle organise chaque 2 ans une fête au village issue de l'inauguration de son local de répétition en 1991. Ce dernier a été réhabilité avec la collaboration de son membre d'honneur André Darioly. La prochaine édition fera partie du grand événement romand organisé autour

de l'accordéon : le Concours Romand des Sociétés d'Accordéonistes (CRSA), durant lequel l'Amicale se produira.

## DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

La société compte à ce jour une dizaine de musiciens ainsi qu'un batteur. L'amitié, la convivialité et le partage sont les fondements de la société. Le répertoire de l'ensemble passe du classique aux musiques actuelles, de la chanson française à la valse musette, du tango aux rythmes latins sans oublier les belles marches et valse de nos régions et le folklore international.

Depuis plusieurs années, l'Amicale anime également des événements publics partout en Valais au son de l'accordéon folklorique et de musique populaire en petits groupes de musiciens. Plusieurs formations de 5 personnes au programme varié se font un plaisir d'agrémenter des soirées privées.

## CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Des cours d'accordéon, de batterie ou de plusieurs instruments peuvent être pris dans la société.

Les cours ont lieu chaque semaine au local de répétition de Réchy. Pour tous renseignements, prenez contact avec la directrice Fabienne Schaller qui se fera un plaisir de vous informer (076 306 57 83 – Combox ou SMS svp.)

Si vous souhaitez rejoindre la société, participer à une répétition ou réserver le petit groupe, contactez la présidente Katia Zufferey au 079 562 52 89.

◀ Katia ZUFFEREY,  
Présidente de l'Amicale des Accordéonistes



## CONCOURS ROMAND DES SOCIÉTÉS D'ACCORDÉONISTES (CRSA)

Sous l'impulsion de Murielle Nançoz, un comité s'est mis en place pour organiser le Concours Romand des Sociétés d'Accordéonistes du 28 au 30 avril 2023. Le CRSA est un événement qui se veut un véritable festival, regroupant en même temps un concours avec des pièces libres et imposées et de nombreux concerts autour de l'accordéon. Le but du CRSA est de réunir les musiciens amateurs ou professionnels, de créer des ponts entre les différents acteurs de l'accordéon romand (musiciens, professeurs, écoles de musique).

Le comité d'organisation est composé des membres de l'Amicale des Accordéonistes (Fabienne Schaller, Brigitte Torrent, Jacques Zuber et Jonathan Loye) et épaulé par d'autres personnes hors société (Christina Ferrari, Nicole Sallin, Pascal Bridy et Vincent Fauchère). Le CRSA a lieu chaque 4 ans et est organisé par des sociétés d'accordéon de l'ARMA (Association Romande des Musiciens Accordéonistes).

Pour cette édition en terre chalaisarde, nous intégrons également l'Amicale cantonale valaisanne et la fête au village de Réchy. Le public aura la chance de participer à 4 événements lors d'une seule manifestation.

Pour créer une ambiance conviviale et festive, une cantine de fête sera au cœur de la manifestation.

Les sociétés se produiront pour les concours et le festival entre Chalais et Vercorin.

### LE PROGRAMME DU CRSA :

(selon flyer)



**VOUS VOULEZ VIVRE L'ÉVÈNEMENT  
DE L'INTÉRIEUR COMME BÉNÉVOLE,  
CONTACTEZ LA PERSONNE RESPONSABLE  
AU 079/800.55.59.**

CONCOURS ET FESTIVAL ROMAND  
DES SOCIÉTÉS D'ACCORDÉONISTES  
(CRSA)

FORMA

Sandrine Viglino

**HUMOUR  
FOIRE  
& beauté**

VENDREDI  
**28 AVRIL 2023**  
dès 18h00

**18h00**

Apéritif de bienvenue  
avec les productions  
des **Bletzettes**  
et la **Société des costumes**  
et du patois de Savièse

**20h30**

Spectacle  
**HUMOUR, FOIRE & BEAUTÉ**  
avec **Sandrine Viglino,**  
**FORMA** et **Nathalie Devantay**



Organisé par  
l'Amicale  
des accordéonistes  
de Chalais





Salle polyvalente  
de CHALAIS

**22h00**

Bal avec **Magic Men**

par ici  
billetterie



Accordéon Suisse

**CONCOURS ET FESTIVAL ROMAND  
DES SOCIÉTÉS D'ACCORDÉONISTES**

28 - 30  
AVRIL  
2023

(CRSA)

CHALAIS

**VENDREDI  
28 AVRIL**

**18h00**

Apéritif de bienvenue avec les productions des **Bletzettes**  
et la **Société des costumes et du patois de Savièse**

**20h30**

Spectacle HUMOUR, FOIRE & BEAUTÉ  
avec **Sandrine Viglino**, **FORMA** et **Nathalie Devanta**

**22h00**

Bal avec **Magic Men**

**SAMEDI  
29 AVRIL**

**11h30**

Ouverture des cantines et accueil des sociétés

**13h00**

Ouverture du Festival et Concours

Marché artisanal

**18h30**

Soirée de Gala avec la participation d'**A Tempo** et du **JAO**

**22h00**

Bal avec **Magic Men**

**DIMANCHE  
30 AVRIL**

**8h00**

Ouverture du Festival et Concours  
À la fin des concours, apéritif offert et prestations des sociétés locales

**14h00**

Amicale cantonale de la **FCVSA**

**16h30**

Cérémonie de clôture



Organisé par  
l'Amicale  
des accordéonistes  
de Chalais



En partenariat  
avec



Accordéon Suisse

## INFOS PRATIQUES

# CHALAIS INFO

### ESPACE VIE LOCALE, ASSOCIATIVE ET HABITANTS

N'hésitez pas à nous communiquer vos projets, histoires, photos ou anecdotes, deux pages des prochains Chalais Info seront consacrées à la mise en lumière de notre vie locale, associative et de ses habitants.

Contact: [presidence@chalais.ch](mailto:presidence@chalais.ch)



<https://www.facebook.com/chalais.ch>

Page Facebook officielle  
de la commune de Chalais

Abonnez-vous à la page

Actus & Infos à suivre et à partager



### ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

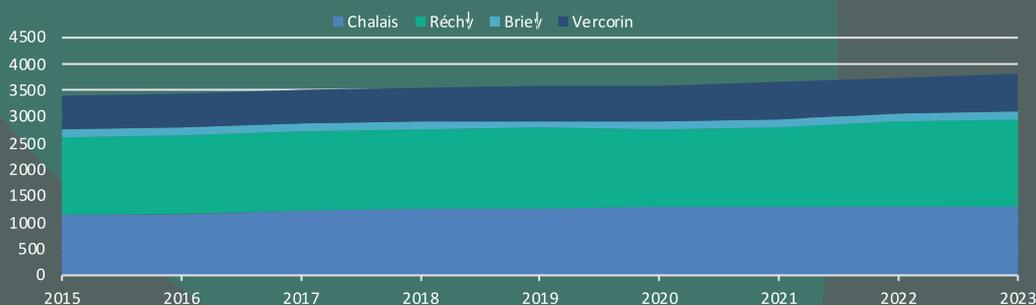
#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi  
de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Tél. 027 459 11 11  
[info@chalais.ch](mailto:info@chalais.ch)  
[www.chalais.ch](http://www.chalais.ch)

### EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE (NOMBRE D'HABITANTS AU 1<sup>er</sup> JANVIER)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Commune</b>	3'405	3'442	3'499	3'566	3'575	3'589	3'647	3'739	3'816
<b>Chalais</b>	1'167	1'166	1'239	1'258	1'278	1'285	1'282	1'288	1'312
<b>Réchy</b>	1'444	1'486	1'478	1'493	1'504	1'483	1'526	1'621	1'652
<b>Briey</b>	154	154	160	154	148	151	158	145	150
<b>Vercorin</b>	640	636	622	661	645	670	681	685	702



CHALAIS INFO - BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL DE CHALAIS, N° 7, MARS 2023

Edition Administration communale de Chalais, Place des Ecoles 2, 3966 Chalais

Graphisme Grand & Partenaires

Photos Merci à Laurent Borella, Philippe Pellat, Vercorin Tourisme

Composition et Impression Schoechli Impression & Communication

Tirage 1850 exemplaires



COMMUNE DE  
**CHALAIS**